



DEMANDE DE PLACE D'AMARRAGE DANS LES PORTS DE SAINT-BLAISE

Nom :

Prénom :

Rue et N° :

Localité :

Téléphone :

Adresse e-mail :

DESIGNATION DE L'EMBARCATION

Marque et type de bateau :

Longueur & Largeur exacte :

A voile

A moteur

A rame

Place à l'eau

Place à terre (5,5 x 2 m)

Lieu et date :

Signature :

Ce formulaire est à retourner par courrier (Administration communale, Grand'Rue 35, CP 158, 2072 Saint-Blaise) ou par email à commune.saint-blaise@ne.ch

ARRÊTÉ RELATIF A LA MODIFICATION DES TAXES DES PORTS

Article 1.2.- Liste d'attente

¹Il est perçu, auprès de chaque demandeur d'une place d'amarrage à terre ou à l'eau, inscrit sur la liste d'attente tenue par l'administration communale, une taxe de CHF 50.00 (TVA non comprise) et ceci, dès la deuxième année, si l'intéressé souhaite toujours figurer sur la liste d'attente.

²Le montant mentionné à l'alinéa 1 sera facturé d'année en année pour autant que le demandeur souhaite toujours figurer sur la liste d'attente.